



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation of the City of Montreal
 CANADA

Première année No. 15
 First Year

16 Mai 1904
 May

Les abonnements sont reçus chez
 Le Trésorier de la Ville de Montréal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
 The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
 "The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240 *

Paraît le lundi matin
 Published every Monday
 morning
 Abonnements \$4 par an
 Subscriptions \$4 a year
 Payables d'avance
 Payable in advance

DELIBERATIONS

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 6 mai

Sont présents : MM. les échevins Vallières, président, Sadler, Payette, Carter, Ekers, L.-A. Lapointe et DeSerres.

1. Mre Ferguson se présente devant la Commission et demande le règlement de la réclamation de Dame Veuve Curtis dont le mari a été tué par un choc électrique, l'an dernier.

M. l'échevin Ekers propose

"Attendu que la Commission a examiné ladite réclamation ;

"Qu'il soit résolu d'offrir la somme de \$300 en règlement de toute réclamation, le tout sujet à l'approbation des avocats de la Ville".

La Commission se partage sur cette proposition :

Pour : Sadler, Ekers, Carter et DeSerres—4.
 Contre : Lapointe et Vallières—2.

Cette proposition est ainsi affirmative.

2. Soumises des requêtes (1) de la part de l'Association des Journalistes Canadiens-français, demandant un octroi de \$500 en rapport avec la prochaine convention des journalistes canadiens-français de l'Amérique ;

(2) De l'Association Médicale Canadienne-Française de l'Amérique du Nord, demandant que la Ville fasse une réception aux délégués qui seront présents au deuxième Congrès des médecins, qui doit se tenir en juin.

Renvoyées à la sous-commission des réceptions civiles pour examen et rapport vendredi prochain, si possible.

3. Soumise une lettre de M. H.-H. Henshaw, secrétaire-trésorier de la M. L. H. & Co., au sujet de la note de la compagnie pour la fourniture de la force motrice à la station des pompes du haut niveau.

Soumis à ce sujet un rapport de la Commission de l'Aqueduc.

Résolu : De souscrire audit rapport de la Commission de l'Aqueduc, (sujet à l'approbation des avocats de la Ville).

4. Soumis un état de l'assistant-trésorier de la Ville, établissant les détails des taxes en souffrance jusqu'à date. Déposé sur le bureau.

5. Soumis un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit additionnel de \$1,000 pour compléter la construction de l'égoût de la rue Nicolet. Il est

Résolu : De souscrire audit rapport.

6. Des lettres de (1) dame J.-H. Bergeron et des "amis de l'Hôtel-Dieu" demandant une subvention re le service d'ambulance, (2) de la "National Traders and Labor Council" re la Ferme Industrielle sont

Déposées sur le bureau.

7. Soumise une lettre du "Builders' Exchange", demandant que son institution soit reconnue dans les questions d'arbitrage. Déposée aux archives.

FINANCE COMMITTEE

Report of Meeting, held the 6th May.

Present: Ald. Vallières, chairman, Sadler, Payette, Carter, Ekers, L. A. Lapointe and DeSerres.

1. Mr. Ferguson, advocate, appeared before the committee, and asked for a settlement of the claim of Mrs. widow Curtis, whose husband was killed by an electric shock last year.

Ald. Ekers moved: "Whereas the Committee have examined said claim be it resolved that a sum of \$300 be offered in full settlement of the same, the whole subject to the approval of the City Attorneys.

The Committee divided thereon:

Yeas: Sadler, Ekers, Carter and DeSerres—4.

Nays: Lapointe, Vallières—2.

So it passed in the affirmative.

2. Submitted and read petitions (1) from the French Canadian Journalists' Association for a grant of \$500 in connection with the coming convention of the French Canadian Journalists of America.

(2) From the French Canadian Medical Association of North America, asking that the courtesies of the City be extended to the delegates attending the 2nd. Medical Congress in June.

Referred to the sub-committee re civic receptions for examination and report for Friday next, if possible.

3. Submitted and read a letter from Mr. H. H. Henshaw, secretary-treasurer M. L. H. & Power Co., in connection with the company's account for power supplied to the H. L. pumping station.

In this connection submitted and read a report from the Water Committee anent said matter.

Resolved: To concur in the said report of the Water Committee (subject to the approval of the City Attorneys).

4. A statement from the Assistant City Treasurer, showing the outstanding taxes to date, was.

Laid on the table.

5. Submitted and read a report from the Road Committee for a further appropriation of \$1,000 to complete Nicolet Street sewer.

It was

Resolved: To concur therein.

6. Letters from (1) Mrs J. H. Bergeron and from friends of Hôtel-Dieu for a grant re ambulance service. (2) National Trades and Labor Council re industrial farm were

Laid on the table.

7. Submitted and read a letter from the Builders' Exchange, asking that their status be recognized in matters of arbitration.

Filed of record.

8. Un rapport sur le service des employés du bureau du greffier de la Ville est
Déposé sur le bureau.

9. Le contrôleur de la Ville rapporte qu'un crédit de \$7,000 sera nécessaire pour payer les primes d'assurances.

Résolu : De faire rapport au Conseil en conséquence, ledit montant devant être pris sur l'en-casse de l'année dernière.

10. La sous-commission de propriétés civiques rapporte sur les ventes qui se sont récemment effectuées sur les rues Saint-Laurent et DeMontigny.

Résolu : De recommander que S. H. le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à signer les contrats notariés auxquels ces ventes ont donné lieu.

11. Il est

Résolu : De prier la Commission des Incendies et de l'Éclairage de voir à ce que l'inspecteur des édifices dresse un plan et des estimés au sujet de la démolition de l'immeuble Préfontaine, à l'angle des rues Saint-Laurent et Prince Arthur, et de la reconstruction dudit immeuble sur la ligne nouvelle de la rue—et de dresser un autre plan et d'autres estimés pour la modification de la disposition des pièces de l'étage supérieur de l'aile nord-est de l'Hôtel de Ville.

12. Les avocats de la Ville recommandent le paiement du jugement et des frais dans la cause de Dame Jenny Cohen vs. la Ville, savoir : jugement \$21 et \$41.85 de frais, avec intérêt du 12 avril dernier.

Résolu : De faire une recommandation en conséquence.

13. Soumise une lettre du surintendant du Revenu, touchant certaines irrégularités de la part de contribuables au sujet du paiement des licences.

Renvoyée au contrôleur et auditeur de la Ville.

14. MM. Ducharme et Ouimet, inspecteurs des percepteurs, demandent une allocation d'un dollar par semaine pour billets de tramways.

Résolu : De ne pas prendre cette demande en considération.

15. Il est

Résolu : De présenter un rapport au Conseil demandant les crédits suivants au chapitre des expropriations :

Rue Saint-Lambert	\$	89 000 00
Rue Notre-Dame Est		132 000 00
Rue Saint-Antoine (1ère section)		74 000 00
Rue Robin		14 650 00
Rue Saint-Timothée		2 400 00

16. S. H. le maire et le greffier de la Ville sont autorisés à signer un contrat avec la Compagnie de Téléphone Bell afin de remplacer un instrument dans le département des arrérages.

17. *Résolu* : De rembourser à M. E. Lemire et à la "National Coal and Wood Co," le dépôt qu'ils ont fait en soumissionnant la fourniture du charbon.

18. La Commission étudie la proposition de payer avec des chèques le personnel du département de la police.

Après mûre délibération, il est

Résolu : De soumettre cette question à une assemblée spéciale convoquée à cette fin.

19. Le contrôleur de la Ville soumet un état des dépenses encourues par les différentes commissions, jusqu'à date, et aussi le relevé suivant du revenu non-dépensé de 1903:

* * *

RELEVÉ SOMMAIRE DES SOMMES PERÇUES DU 1er JANVIER AU 1er MAI 1904 SUR LES ARRÉRAGES DES TAXES DUES AU 31 DÉCEMBRE 1903.

Arrérages de Cotisations	208,508.55
Arrérages Taxe de l'eau	60,913.14
Arrérages Taxes d'affaires	35,554.86

\$ 304,976.55

Balance du revenu de 1903 non dépensé au 31 décembre 147,014.64

Montant disponible au 1er mai 1904 : \$451,991.19

(Certifié).

O. DUFRESNE.
Contrôleur et auditeur.

Déposés aux archives.

8. A statement showing the attendance of the staff of the City Clerk's office was

Laid on the table.

9. The City Comptroller reported that an appropriation of \$7,000 was required to pay insurance premiums.

Resolved: To report to Council accordingly, said amount to be charged against last year's unexpended balance.

10. The sub-committee *re* sale of civic properties reported on the recent sales on St. Lawrence and DeMontigny streets.

Resolved: To recommend that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the necessary notarial deeds in this connection.

It was

Resolved: To request the Fire and Light Committee to instruct the Building Inspector to prepare a plan and estimates for the demolishing of the Préfontaine property, corner of St. Lawrence and Prince Arthur streets, and the rebuilding of the same on the new line of the street, and another plan and estimates for the arrangement of the north-east corner of the upper storey of the City Hall building.

12. The City Attorneys recommended to pay the judgment and costs in the case of Dame Jenny Cohen vs. the City, viz: \$21 judgment, and \$41.85 costs with interest from 12th April last.

Resolved: To recommend accordingly.

13. Submitted and read a letter from the superintendent of licenses, concerning certain irregularities on the part of rate payers in connection with the paying of permits.

Referred to the City Comptroller and Auditor.

14. Messrs. Ducharme and Ouimet, inspectors of collectors applied for an allowance of one dollar per week for cartfare.

Resolved: Not to entertain said request.

15. It was

Resolved: To report to Council for the following appropriations in connection with expropriations:

St. Lawrence street	\$	89 00 00
Notre-Dame street, East		132 000 00
St. Antoine street (1st. section)		74 000 00
Robin street		14 650 00
St. Timothée street		2 400 00

16. The Mayor and the City Clerk were authorized to sign a contract with the Bell Telephone Co. for the replacing of an instrument in the arrears department.

It was

17. *Resolved* To reimburse the deposits of Mr. E. Lemire and National Coal and Wood Co. for the supply of coal.

18. The Committee considered the question of paying the staff of the Police Department by means of cheques and after due deliberation, it was

Resolved: To submit the question at a special meeting called for that purpose.

19. Submitted statement from the City Comptroller, showing the expenditure of the different committees to date, and also the following statement of the unexpended revenue of 1903:

* * *

STATEMENT OF COLLECTIONS MADE FROM 1st JANUARY TO 1st MAY, 1904 ON ARREARS OF TAXES ON 31st. DECEMBER, 1903.

Arrears of assessment	\$208,508.55
Arrears of Water Rates	60,913.14
Arrears of Business Taxes	35,554.86

\$304,976.55

Unexpended balance of 1903 revenue on 31st. December \$147,014.64

Amount available on 1st. May, 1904. \$451,991.19

(Certified)

O. DUFRESNE.
Comptroller and Auditor.

Filed of record.

20. M. J.-L. Archambault, avocat de la Ville, est prié de se trouver présent à la prochaine assemblée de la Commission, lorsque sera discutée la question de la réorganisation du département en loi.

21. A la suggestion de la sous-commission des Impressions et de la Papeterie, il est

Ordonné: Que *La Gazette Municipale* et l'ouvrage récemment publiée par MM. Massé et LaViolette, sur Montréal, soient envoyés gratuitement à la bibliothèque du Château Ramesay.

22. La Commission discute la question du retard apporté dans la construction du tunnel de la rue Saint-Denis, et il est

Résolu: De représenter à la Commission de la Voirie l'importance de faire terminer ces travaux aussi tôt que possible.

23. MM. J.-P. Sexton et L.-J. Lefebvre sont engagés temporairement dans le département des expropriations à raison de \$2 par jour.

24. Le greffier de la Ville est prié de dresser, sans délai, le rapport indiqué par la section II du règlement No. 251.

25. Le trésorier de la Ville soumet ses réponses aux questions qui ont été posées en Conseil au sujet de la construction d'égoûts dans l'avenue Mont-Royal, dans les rues Gilford, Mentana et autres rues. Il est

Ordonné: De transmettre ces réponses au Conseil.

26. Le trésorier de la Ville fait rapport sur la lettre de M. H.-G. McDonald, informant la Commission que, moyennant considération, il indiquera certaines sommes d'argent appartenant à la Ville qui se trouvent dans la Banque de Montréal se montant à \$364.77. Déposé aux archives.

27. Le trésorier de la Ville recommande que le compte du Gouvernement Provincial pour le transfèrement des aliénés, se montant à \$407.95, soit payé. Il est

Ordonné: D'acquitter ledit compte.

28. Le trésorier de la Ville soumet son état de la balance en caisse au 6 mai. Déposé aux archives.

Ajournement.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

20. Mr. J. L. Archambault, joint City Attorney, was requested to be present at the next meeting of the Committee when the question of the reorganization of the law department will be taken up.

21. At the suggestion of the sub-committee on printing and stationery, it was

Ordered: That the *Municipal Gazette* and the volume, recently published by Messrs. Massé and LaViolette on Montreal be sent gratuitously to the library of the Château Ramesay.

22. The Committee considered the question of the delays in connection with the work of construction of the St. Denis street subway, and it was

Resolved: To urge upon the Road Committee the necessity of completing said work as soon as possible.

23. Messrs. J. P. Sexton and L. J. Lefebvre were employed temporarily in the expropriation department at a salary of \$2.00 per day.

24. The City Clerk was instructed to prepare without delay the report provided for by section II of by-law No. 251.

25. The City Treasurer submitted replies to the questions put in Council concerning the construction of sewers in Mount Royal Ave., Gilford, Mentana and other streets, which were

Ordered: To be transmitted to Council.

26. The City Treasurer reported upon the letter of Mr. H. G. McDonald, informing the Committee that for a remuneration he will indicate certain moneys belonging to the City in the Bank of Montreal, amounting to \$364.77.

Filed of record.

27. The City Treasurer recommended the payment of the account of the Provincial Government for the conveyance of insane persons, amounting to \$407.95

Ordered: To pay the same.

28. The City Treasurer submitted his last balance to 6th May, which was

Filed of record.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 9 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclair.

DELEGATIONS

—MM. Gunn, Langlois et Monk se présentent devant la Commission pour appuyer une requête de propriétaires intéressés, demandant que la ligne homologuée de l'élargissement de la rue Saint-Vincent et aussi celles du prolongement de la rue LeRoyer, à partir de la rue Saint-Vincent jusqu'au square Jacques-Cartier, soient effacées.

Soumise aussi une contre-requête de propriétaires intéressés, et, après mûre délibération, il est

Résolu: Que cette question soit référée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

On informe la délégation que la Commission visitera demain matin la localité dont il est question, avant l'inspection des usines du département, des stations de pompes, de la carrière d'Outremont, et de divers autres travaux.

—MM. U.-H. Dandurand et le maire Messier, de De Lorimier, se présentent devant la Commission et demandent que le chemin de fer du Pacifique Canadien soit requis de construire un tunnel sous sa voie, rue Iberville, conformément à l'engagement qu'il en a pris lorsque la Ville a effacé les lignes des rues traversant le terrain sur lequel ont été construites les usines Angus.

M. le président dit que cette question recevra une attention immédiate, et le maire Messier est prié de demander au Conseil municipal de De Lorimier d'autoriser la construction du tunnel attendu que la partie de la rue Iberville en question se trouve dans cette municipalité.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 9th May.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclair.

DELEGATIONS.

Messrs. Gunn, Langlois & Monk, came before the Committee in support of the petition of interested proprietors requesting that the homologated line for the widening of St. Vincent street and also the homologated lines for the extension of LeRoyer street from St. Vincent street to Jacques-Cartier square be erased.

A counter petition from interested proprietors was also submitted, and after due deliberation, it was

Resolved: That the matter be referred to the City Surveyor for a report.

The delegation was also informed that the Committee would visit the locality to-morrow morning before proceeding with the inspection of the Departmental Workshop, the Pumping Station, Outremont Quarry, and various other works.

—Mr. U. H. Dandurand and Mayor Messier of DeLorimier appeared before the Committee and requested that the Canadian Pacific Ry. Co., be required to construct a subway under its tracks on Iberville street, in conformity with the agreement made at the time the City erased the lines of the streets which crossed the land on which the Angus Shops have been constructed.

The chairman said that the matter would be given immediate attention and Mayor Messier was asked to have the Council of DeLorimier authorize the construction of the subway inasmuch as the portion of Iberville street in question is situated within the said municipality.

—M. l'échevin Marchand et M. Saint-Amour réclament l'amélioration de la rue Gauthier ainsi que des rues qui la traversent.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de niveler les dites rues et d'y poser des trottoirs de bon vieux bois sur une largeur de trois madriers sur le long.

—M. l'échevin Lavallée se présente devant la Commission et demande que les rues Mentana, Saint-André, Berri et Rivard, entre la rue Roy et l'avenue Duluth, soient réhaussées à leur juste niveau.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville, avec prière de faire exécuter les travaux nécessaires et d'en payer le coût à même le crédit voté pour ce genre de travaux dans le quartier La-Fontaine.

—M. l'échevin Lavallée soumet aussi une correspondance échangée avec la direction de l'Institut des Sourds-Muets, rue Saint-Denis, au sujet du trottoir permanent en face de cette institution.

Résolu: Que l'étude de cette question soit différée jusqu'à la prochaine assemblée, et que la direction dudit Institut soit priée de déléguer un représentant à la Voirie, afin de pouvoir en venir à une entente avec la commission au sujet du paiement du coût dudit trottoir permanent projeté.

—M. l'échevin Lavallée attire aussi l'attention de la Commission sur le fait que la description de la rue Burnett, dans le rapport de la Commission de la Voirie, adopté par le Conseil le 23 décembre 1901, diffère du plan annexé audit rapport, et après mûre délibération, il est

Résolu: Ou'un rapport soit fait au Conseil, recommandant que ledit rapport soit amendé conformément au plan annexé, quant à ce qui concerne ladite rue Burnett, laquelle doit être inscrite comme rue publique, à partir de l'avenue De Lorimier jusqu'à l'arrière des lots faisant face à la rue Dorion.

REQUETES

—De M. E. Lemire, demandant une voie de garage sur son terrain, rue Richmond.

Renvoyée à une sous-commission, composée de M. le président et de MM. les échevins Turner, N. Lapointe et Ames, pour examiner la question et faire rapport.

—De la "United States & Venezuela Co.," demandant que l'on fasse un essai de son asphalte en même temps que des asphaltes "Acme" et "Trinidad".

Résolu: Que ladite lettre soit déposée sur le bureau, et que l'inspecteur de la Ville soit prié de commander jusqu'à nouvel ordre les asphaltes "Acme" et "Trinidad".

—De M. John-T. Lyons, demandant la permission de construire une voûte au-dessous du trottoir, rue Bleury, No 8.

Accordée à la condition que le requérant se conforme au règlement régissant tels permis.

—De la "J. S. Prince Co., Ltd.," demandant la permission de construire une voûte au-dessous du trottoir du côté ouest de la rue Saint-Charles Borromée, 18 pieds et 6 pouces au nord de la rue Sainte-Catherine.

Accordée à la condition que le requérant se conforme au règlement régissant tels permis.

—De la "Barber Asphalt Paving Co.," soumettant une copie certifiée des analyses chimiques de l'asphalte raffiné du Lac Trinidad.

Résolu: Que ces documents soient déposés aux archives.

—De la Commission des Finances, attirant l'attention de la Voirie sur la nécessité de compléter, aussi tôt que possible, les travaux de construction du tunnel de la rue Saint-Denis.

Résolu: Que l'extrait de ces minutes du Conseil soit déposé aux archives.

RAPPORTS

—De l'inspecteur de la Ville, déclarant qu'il faudrait un montant de \$600 pour installer des soupapes de sûreté automatiques sur la propriété de MM. J. Barsalou & Cie., rue Sainte-Catherine.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de s'assurer auprès de M. Renaud, à quels termes et conditions ce dernier poserait les soupapes en question.

—De l'inspecteur de la Ville, déclarant que MM. Keegan et Brunet ne pourront pas fournir avant le 15 juin prochain, la quantité de brique requise d'eux.

—Ald. Marchand and Mr. St. Amour requested that Gauthier street and intersecting streets be improved.

Referred to City Surveyor with instructions to level the said streets and lay sidewalks three planks wide on the run, with suitable old lumber.

—Ald. Lavallée came before the Committee and requested that Mentana, St. André, Berri and Rivard streets between Roy street and Duluth avenue, be raised to the proper level.

Referred to City Surveyor with instructions to have the necessary work done and charge same to the proper appropriation for such work for LaFontaine ward.

—Ald. Lavallée also submitted the correspondence exchanged with the authorities of the Deaf and Dumb Institute on St. Denis street respecting the permanent sidewalk in front of said institute.

Resolved: That consideration of the question be deferred until next meeting and that said Institute be requested to send a representative, so that an understanding may be reached regarding the payment of the proposed new sidewalk.

—Ald. Lavallée also drew attention to the fact that the description of Burnett street in the Road Committee report adopted by Council on the 23rd December 1901, differed from the plan attached to said report, and after due deliberation it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said report be amended in conformity with the plan thereunto annexed, insofar as said Burnett street is concerned, which is to be inscribed as a public street, from DeLorimier ave., to the rear of lots fronting on Dorion street.

PETITIONS.

—From Mr. E. Lemire for a siding into his premises on Richmond street.

Referred to a sub-committee composed of the chairman and Ald. Turner, N. Lapointe and Ames, to examine the question and report.

—From the United States & Venezuela Co., asking that their asphalt be tested along with "Acme" and "Trinidad" Asphalts.

Resolved: That said letter be laid on the table and furthermore that the City Surveyor be instructed to order the "Acme" and "Trinidad" asphalt, until further order.

—From Mr. John T. Lyons, for permission to construct a vault under sidewalk at No. 8 Bleury street.

Granted in accordance with by-law governing said permits.

—From the J. S. Prince Co. Ltd., for permission to construct vault under sidewalk, west side of St. Charles Borromée street 18 ft. 6 inches north of St. Catherine street.

Granted according to by-law governing said permits.

—From the Barber Asphalt Paving Co., submitting certified copy of chemical analyses of refined Trinidad Lake Asphalt.

Resolved: That said documents be filed.

—From the Finance Committee drawing attention to the necessity of completing work on the St. Denis street subway as soon as possible.

Resolved: That said extract of minutes be filed.

REPORTS.

—From the City Surveyor, stating that the sum of \$600.00 would be required to place automatic safety valves in the property of Messrs. J. Barsalou & Co., on St. Catherine street.

Resolved: That the City Surveyor be instructed to ascertain the terms and conditions upon which Mr. Renaud would instal the valves in question.

—From the City Surveyor stating that Messrs. Keegan & Brunet are unable to supply the quantity of brick required before the 15th of June next.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter de la brique ailleurs et de charger à MM. Keegan et Brunet la différence du coût pour toute quantité que ces derniers ne fourniront pas.

—Sur le rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil, recommandant que les montants suivants, disponibles pour la construction de trottoirs permanents:

Rue Visitation, à partir de la rue Dorchester jusqu'à la rue Sainte-Catherine	\$51.04
Rue Saint-André, côté Est, à partir de la rue De Montigny, jusqu'à la rue Sherbrooke	37.58
Rue Sainte-Famille, à partir de la rue Milton, jusqu'à la rue Prince-Arthur	18.87
Rue Rivard, Nos 38 à 70	27.24
Rue Drummond, du côté ouest, du No 144 jusqu'à la rue Sherbrooke	36.10
Rue Saint-Jacques, angle nord-ouest de la rue Chatham	6.07
Avenue Ash, Nos 139 à 145	47.04

\$223.94

soient virés et appliqués comme suit:

A "Jubilee Court"	\$51.04
A la rue Mentana, côté est, Cherrier à Roy	37.58
A la rue Milton, No 217	18.87
A l'avenue Mont-Royal, Nos 340 à 352	27.24
A la rue Drummond, No 260	36.10
A la rue Saint-Jacques, Saint-Martin à Des Seigneurs.	6.07
A l'avenue Ash, angle sud-est de la rue Favard	25.31
A l'avenue Ash, angle nord-est de la rue Favard	21.73

\$223.94

—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: Que les rues pavées du quartier Sainte-Anne soient nettoyées tous les jours à partir de lundi prochain, pourvu qu'un crédit additionnel soit voté pour le nettoyage des rues pavées.

—Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, il est

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil, recommandant que la "Northern Paving & Construction Co.," soit libérée de l'obligation de réparer le pavage en asphalte qu'elle s'est chargée d'exécuter sous garantie, sur la rue Craig, à partir de la rue Saint-Laurent jusqu'à la rue Bleury, à condition qu'elle abandonne à la Ville la somme de \$1,502.76 avec intérêt à date.

—Il est

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil, recommandant qu'un nouveau crédit de \$20,000 soit voté pour macadamiser de nouveaux chemins.

—Il est

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil, recommandant qu'un nouveau crédit de \$20,000 soit voté pour réparer les chemins macadamisés.

—Il est

Résolu: Que la Commission d'Hygiène et des Statistiques soit priée de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les distributeurs de glace de lancer des blocs de glace avec une telle force qu'ils brisent les trottoirs en dalles de pierre et endommagent les autres trottoirs.

—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de dresser des estimés pour poser des pavages de macadam bitumineux le long des maisons d'écoles des rues Ann et Young.

—M. l'échevin Bastien fait rapport verbalement au nom de la sous-commission, qu'il n'est pas prudent de changer l'inclinaison du tunnel de la rue Saint-Denis, mais la sous-commission recommande que des blocs de granit soient substitués aux blocs de scories en dehors des rails.

M. Prénoveau dit que le posage de blocs de granit coûterait 25cts de plus par verge carrée.

Après mûre délibération

Il est

Résolu: Que l'offre de MM. Martineau et Prénoveau de poser des blocs de granit au lieu de blocs de scories en dehors des rails du tunnel de la rue Saint-Denis, au taux de 25cts de supplément par verge carrée soit acceptée, pourvu que ladite offre soit faite par écrit.

Resolved: That the City Surveyor be authorized to purchase brick elsewhere and charge the difference in cost to Messrs. Keegan & Brunet for whatever quantity the latter fail to supply.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the following amounts available on permanent sidewalks:

Visitation street from Dorchester street to St. Catherine street	\$51.04
St. André street, east side, from DeMontigny street to Sherbrooke street	37.58
St. Famille street, from Milton street, to Prince Arthur street	18.87
Rivard street Nos. 38 to 70	27.24
Drummond street, west side, from No. 144 to Sherbrooke street	36.10
St. James street, north-west corner of Chatham st.	6.07
Ash ave., Nos. 139 to 145	47.04

\$223.94

Be varied and applied as follows:

To Jubilee Court	\$51.04
To Mentana street, east side, Cherrier to Roy	37.58
To Milton street No. 217	18.87
To Mount Royal ave., Nos. 340 to 352	27.24
To Drummond street No. 260	36.10
To St. James street, St. Martin street to Seigneurs.. . . .	6.07
To Ash ave., south-east corner Favard street	25.31
To Ash ave., north-east corner Favard street	21.73

\$223.94

—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That the paved streets of St. Ann's ward be cleaned daily, beginning next Monday, provided a further appropriation be voted for cleaning paved streets.

—On motion of Ald. N. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Northern Paving and Construction Co., be freed from the obligation of repairing the asphalt pavement under guarantee by said company on Craig street from St. Lawrence street to Bleury street, on condition that the sum of \$1,502.76 and interest to date be surrendered to the City.

—It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$20,000 be voted for the purpose of macadamizing new routes.

—It was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an additional appropriation of \$20,000 be voted for repairing macadamized roads.

—It was

Resolved: That the Hygiene and Statistics Committee be requested to take the necessary measures to prohibit those engaged in the delivery of ice from throwing blocks of ice, with such force as to fracture flagstone sidewalks and damage sidewalks of other material.

—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to prepare estimates for a bituminous macadam pavement alongside the school buildings on Ann and Young streets.

—Ald. Bastien, on behalf of the sub-committee reported verbally, that it was not advisable to change the grade of the St. Denis street subway, but they recommended that granite blocks be substituted for scoria blocks, outside of the rails.

Mr. Prénoveau said it would cost 25cts per square yard more to lay granite blocks.

After due deliberation, it was

Resolved: That the offer of Messrs. Martineau & Prénoveau to lay granite blocks instead of scoria blocks outside the rails of St. Denis street subway, at the rate of 25cts extra per square yard, be accepted providing the said offer be made in writing.

—Il est

Résolu: Que la Montreal Street Ry. Co., soit priée de poser immédiatement des rails dans le tunnel de la rue Saint-Denis.

—Il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer des estimés pour faire les réparations aux pavages permanents dans les rues suivantes:

Rue Saint-Laurent, à partir de la rue Craig jusqu'à la rue Sherbrooke;

Rue Amherst, à partir de la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Houle;

Rue Bleury, à partir de la rue Craig jusqu'à la rue Sherbrooke;

Rue Saint-Jacques, à partir de la rue Windsor jusqu'à la rue de La Montagne;

Rues Saint-Pierre, Wellington, McGill et Windsor, à partir de la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue Saint-Antoine.

Ajournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

—It was

Resolved: That the Montreal Street Ry. Co., be instructed to lay the rails in the St. Denis street subway immediately.

—It was

Resolved: That the City Surveyor, be instructed to prepare estimates for repairs to permanent pavements on following streets:

St. Lawrence street from Craig to Sherbrooke.

Amherst street from St. Catherine to Houle.

Bleury street from Craig to Sherbrooke.

St. James street from Windsor to Mountain.

St. Peter, Wellington, McGill and Windsor streets from St. James street to St. Antoine street.

Adjourned.

J. H. DILLON,
Secretary.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 9 mai

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Robillard, Turner et Paquin.

—Soumise une lettre de M. L. Prud'homme demandant à louer l'étal No. 7 du marché Saint-Jean-Baptiste.

Accordée.

—Les soumissions suivantes pour peindre la couverture du marché Saint-Antoine sont ouvertes, savoir:

Jos. Lafontaine.	\$86.00
Ls. Ponton.	105.00
Peladeau & David.	138.00
L.-E. Poirier.	280.00
Marier & David.	120.00

Sur proposition de M. l'échevin Paquin, il est

Résolu: Que la soumission de M. Jos. Lafontaine soit acceptée aux conditions spécifiées dans sadite soumission, et qu'en outre il devra brosser ou gratter la tôle rouillée, et que ce travail devra être terminé d'ici au 1er juin prochain, le tout à la satisfaction de la Commission.

—Soumise l'opinion des avocats de la Ville, *re* arrérages de loyer dûs par M. Frs. Dépatie, ancien locataire du marché Saint-Jean-Baptiste, déclarant que le Conseil seul a le droit de faire telle remise.

A ce sujet M. l'échevin Proulx se présente devant la Commission et l'informe que l'étal abandonné par ledit M. Dépatie, au mois de novembre dernier, a été occupé par une autre personne.

Résolu: De référer cette question à la sous-commission compétente avec prière de faire rapport.

—Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil recommandant les montants suivants pour la confection des trottoirs en dalles de pierre autour des marchés Saint-Jacques, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Antoine, savoir: \$1,400 au marché Saint-Jacques, \$2,000 au marché Saint-Jean-Baptiste et \$500 pour parachever celui du marché Saint-Antoine.

—M. F.-X. Carlin, secrétaire de la "Montreal Stock Yards Coy", informe la Commission qu'il a obtenu du gouvernement la permission de faire construire une clôture sur le terrain de ce dernier, à partir de la berge du canal jusqu'au marché à bestiaux de l'Ouest, et que le coût de ces travaux ne dépassera pas \$325, dont \$125 seront payées par ladite Compagnie.

Résolu: Que ledit M. Carlin soit prié de préparer un plan des travaux en questions et de le déposer entre les mains du surintendant des marchés, afin que des soumissions soient immédiatement demandées.

—La Commission prend en considération la reconstruction des remises-débarcadères incendiées au marché à bestiaux de l'Est, et, d'après les plans soumis par M. L.-R. Montbriand, architecte, il est unanimement

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant qu'une somme de \$14,000 lui soit immédiatement votée à cette fin.

—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: Que M. L.-R. Montbriand, architecte, soit autorisé à préparer les devis et compléter les plans des remi-

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting, held the 9th May.

Present: Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Robillard, Turner and Paquin.

—Submitted a letter from Mr. L. Prud'homme asking to rent stall No. 7 in St. Jean Baptiste market.

Granted.

—The following tenders for painting the roof of St. Antoine market were opened, to wit:

Jos. Lafontaine.	\$86.00
Ls. Ponton.	105.00
Peladeau & David.	138.00
L. E. Poirier.	280.00
Marier & David.	120.00

On motion of Ald. Paquin, it was

Resolved: That Mr. Jos. Lafontaine's tender be received under the conditions specified in his said tender, and that moreover he shall brush and scrape the rusted sheet-iron, and that this work shall be finished between now and the 1st. of June next, the whole to the satisfaction of the Committee.

—Submitted the opinion of the City Attorneys *re* arrears of rent due by Mr. Frs. Dépatie, former lessee of St. Jean Baptiste market, declaring that the Council alone has the right to release him from such arrears.

Ald. Proulx came before the Committee and explained that the stall abandoned by Mr. Dépatie November last had been occupied by another person.

Resolved: To refer this matter to the proper sub-committee, requesting a report thereon.

—On motion of Ald. Robillard, it was

Resolved: That a report be presented to Council, recommending the following amounts for flagstone sidewalks around St. James, St. Jean Baptiste and St. Antoine markets, to wit: \$1,400 for St. James Market; \$2,000 for St. Jean Baptiste Market and \$500 to finish that of St. Antoine Market.

—Mr. F. X. Carlin, secretary of the Montreal Stock Yards Co., informed the Committee he had obtained permission from the Government to build a fence upon the latter's ground, from the canal bank up to the Western Cattle Market, and that the cost of this work would not exceed \$325, of which \$125 will be borne by the Company.

Resolved: To request said Mr. Carlin to prepare a plan of the work to be performed, and to leave the same in the hands of the markets superintendent so as to call for tenders immediately.

—After discussing the rebuilding of the landing sheds destroyed by fire at the Eastern Cattle Market, and according to the plans submitted by Mr. L. R. Montbriand, architect, the Committee unanimously.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$14,000 be voted at once for that purpose.

On motion of Ald. Couture, it was

Resolved: That Mr. L. R. Montbriand, architect, be authorized to prepare the estimates and complete the plans for the building of the landing sheds at the Eastern Cattle

ses-débarcadères devant être érigées au marché à bestiaux de l'Est; que ledit architecte devra recevoir 5% du prix demandé pour l'exécution des travaux en question, la préparation desdits plans et devis et la surveillance des travaux, et au cas où ces travaux ne seraient pas exécutés, ledit architecte ne devra recevoir aucune compensation pour la préparation desdits plans et devis.

—Le surintendant fait rapport que, M. A. Bessner, boucher locataire de l'étal 23 du marché Saint-Laurent, ne s'est pas conformé à la résolution en date du 30 mars dernier, l'enjoignant d'occuper personnellement son étal et de discontinuer le commerce dans les étaux de M. Bonner dans le marché Bonsecours.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est unanimement

Résolu : Que l'étal No. 23 du marché Saint-Laurent maintenant loué à M. A. Bessner lui soit enlevé pour les raisons plus haut mentionnées, et que l'affiche "à louer" soit immédiatement placée sur l'étal en question.

—Soumise deux lettres, une de M. T. Deery et l'autre de MM. P. Poulin & Cie, marchands dans le marché Bonsecours, demandant que la taxe de \$50 imposée aux commerçants à commission en gros de volaille et gibier, soit

Résolu : Que cette Commission fera tout en son pouvoir pour le maintien de cette taxe.

Résolu : De prier la Commission de Police de vouloir bien mettre un constable en devoir permanent au marché à bestiaux de l'Ouest.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIENE ET DES STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 9 mai

Sont présents : MM. les échevins Dagenais, président, Nelson, Couture, Leclair, Marchand, Hébert et Ames.

Résolu : Que le président et MM. les échevins Ames et Marchand soient maintenus dans leurs fonctions de membres de la sous-commission d'examen des candidats aux positions du Département de Santé, et qu'ils fassent subir un examen aux candidats qui aspirent aux deux positions actuellement vacantes dans le personnel des inspecteurs sanitaires.

Résolu : D'accorder la demande de la "City Ice Co," à l'effet de fournir, pour des fins frigorifiques seulement, de la glace récoltée dans la baie de Verdun; que l'inspecteur en chef des aliments soit prié de voir à ce qu'elle se conforme à son engagement, et que le même privilège soit accordé à MM. Nap. Archambault et T. Saint-Marie qui ont aussi récolté de la glace dans le même endroit, à condition qu'ils déclarent au département qu'ils ne fourniront cette glace pour des fins frigorifiques seulement, et que, sur la recommandation de l'ingénieur sanitaire, ils seront strictement surveillés dans l'accomplissement de leur engagement, par le département de l'inspection des aliments.

Résolu : Que la somme de \$50 soit votée pour réparations au bain d'Hochelaga.

Résolu : Que la lettre de M. L. Lafond, relativement à l'enregistrement des naissances, soit déposée sur le bureau.

Résolu : Que le médecin de la Ville soit prié de dresser un rapport comportant un estimé du coût des mesures nécessaires à l'exécution des dispositions du règlement concernant l'enregistrement des naissances.

Résolu : De différer jusqu'à la prochaine assemblée la prise en considération de la question de chalets de nécessité.

Résolu : Que, vu le rapport de l'ingénieur sanitaire au sujet de la requête et des plans de M. H. Fortier pour construire une écurie, rue Panet, No. 112, recommandation soit faite au Conseil d'accorder ladite requête.

Résolu : Que, vu le rapport de l'ingénieur sanitaire sur la requête de M. N. Bohémier, dans lequel il est dit qu'il ne s'est pas conformé aux règlements sanitaires, il soit notifié par le secrétaire qu'à moins qu'il ne se conforme à la loi, sa requête ne sera pas accordée.

Résolu : Que la requête contre l'établissement de M. Wm. Clark, rue Amherst, fabricant de viandes en conserve, etc., soit renvoyée aux avocats de la Ville pour qu'ils donnent leur opinion.

Résolu : Que la requête des citoyens du quartier Saint-Gabriel au sujet de l'état d'insalubrité de terrains vacants

Market; that said architect shall receive 5% of the price asked for the execution of the work in question, the preparation of plans and estimates and the supervising of the same; in case said work was not executed, said architect shall receive no compensation whatever for the preparation of said plans and estimates.

—The superintendent reported that Mr. A. Bessner, lessee of stall No. 23 in St. Lawrence Market has not conformed to the resolution of the 30th of March last, enjoining him to personally occupy his stall and cease trading in Mr. Bonner's stalls in Bonsecours Market.

On motion of Ald. Couture, it was unanimously

Resolved : That stall No. 23 in St. Lawrence Market, now rented to Mr. A. Bessner, be taken away from him for the reasons related above, and that a sign "to let" be immediately placed thereon.

—Submitted two letters, one from Mr. T. Deery, and the other from Messrs. P. Poulin & Cie., merchants in Bonsecours Market, asking that the tax of \$50 imposed upon wholesale poultry and game, commission merchants be maintained.

Resolved : That this Committee will do its utmost to maintain said tax.

Resolved : To request the Police Committee to station, permanently, a policeman at the Western Cattle Market.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of Meeting, held the 9th May.

Present : Ald. Dagenais, chairman, Nelson, Couture, Leclair, Marchand, Hébert and Ames.

—**Resolved** : That the chairman and aldermen, Ames and Marchand, be continued as a sub-committee for the examination of candidates for positions in the Health Department, and that they do examine the candidates for the two vacancies on the sanitary inspection staff.

Resolved : That the request of the City Ice Co., for permission to supply, for refrigerator purposes only, the ice cut in the bay of Verdun be granted; that the Chief Food Inspector be instructed to see that they keep to their agreement; and that the other two dealers, Nap. Archambault and T. Ste. Marie, who also collected ice in the same place, be granted a similar privilege, provided they send in letters placing themselves under obligations to dispose of the ice for refrigerator purposes only, and are strictly supervised in the carrying out for their agreements by the Food Inspector Department upon recommendation of sanitary engineer.

—**Resolved** : That \$50 be granted for repairs to the Hochelaga bath.

Resolved : That the letter of Mr. L. Lafond re registration of births be laid on the table.

Resolved : That the Medical Health Officer do prepare a report giving an estimate of the cost of making the necessary arrangements for the carrying into effect of the provisions of the by-law re registration of births.

—**Resolved** : To defer the consideration of the question of "chalets de nécessités" until next meeting.

—**Resolved** : That in view of the report of the sanitary engineer on the petition and plans of Mr. H. Fortier for permission to erect a stable at No. 112 Panet street, a report be made to Council recommending the granting of the same.

Resolved : That in view of the report of the sanitary engineer on the petition of Mr. N. Bohémier in which it is stated he has not complied with the sanitary by-laws, he be notified by the secretary that unless he conforms to the law, his petition will not be granted.

—**Resolved** : That the petition against the establishment of Wm. Clark, Amherst street, manufacturer of canned meats, etc., be referred to the City Attorneys for an opinion.

—**Resolved** : That the petition of citizens of St. Gabriel's ward against unsanitary condition of vacant land facing

situés en face des rues Bourgeois et Leber, soit référée au médecin de la Ville afin qu'il adopte les moyens nécessaires pour remédier aux incon vénients dont on se plaint.

—*Résolu* : Que la sous-commission chargée de dresser des règles pour l'administration des bains publics soit convoquée pour samedi prochain à 11 h., a. m.; que les gardiens de bains soient notifiés d'être présents, et que la sous-commission nommée pour examiner les candidats au poste d'inspecteurs sanitaires s'y trouve aussi le même jour et à la même heure, les candidats devant être, dans l'intervalle, notifiés de comparaître.

—*Résolu* : Que le médecin de la Ville soit prié de faire rapport, à la prochaine assemblée, quand les nouveaux hôpitaux permanents pour les maladies contagieuses seront prêts à recevoir des patients ?

—*Résolu* : Que la lettre de M. J. Kennedy, au sujet de l'enlèvement des déchets, soit référée au département de l'incinération.

—*Résolu* : Que le secrétaire soit prié d'écrire à la sous-commission de l'Hôtel de Ville pour lui représenté l'urgence de mettre le laboratoire bactériologique en opération le plus tôt possible.

—*Résolu* : Que la sous-commission des impressions soit priée de fournir au département des registres pour les bains publics aussi tôt que possible.

Ajournement.

J.-I. FYLNN.
Secrétaire.

COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 9 mai

Sont présents: MM. les échevins Robillard, président, Nelson, Walsh, Hébert, Proulx, Lavallée et Ricard.

—Soumise une lettre de M. E.-G. Rykert, au sujet de la circulation des automobiles dans le Parc Mont-Royal.

Déposée sur le bureau, et il est, à ce sujet,

Résolu: De prier le surintendant du Parc Mont-Royal de préparer un rapport indiquant les endroits le long des différentes routes où il serait nécessaire de poser des clôtures pour éviter tout accident, au cas où des chevaux seraient épeurés par la rencontre d'automobiles; et de soumettre aussi un estimé du coût de ces clôtures.

—Soumise une lettre de M. W.-M. Hendershot, offrant du gravier à raison de 95c le voyage.

Déposée sur le bureau.

—La question des crédits pour travaux permanents étant discutée, il est

Résolu: De demander les montants suivants:

PARCS ET SQUARES EN GÉNÉRAL

<i>Parc LaFontaine</i>	
Pour compléter le terrassement des lacs et niveler le terrain	\$3,000.00
<i>Parc Crémazie</i>	
Pour continuer les travaux commencés l'année dernière	300.00
<i>Square Déséry</i>	
Pour l'achat et la pose d'une fontaine	200.00
<i>Square Bellerive</i>	
Pour construire un kiosque	250.00
<i>Square Gallery ou Sainte-Anne</i>	
Pour niveler, faire des sentiers, gazonner, etc	500.00
<i>Squares en général</i>	
Construire un hangar pour remiser les bancs des squares durant l'hiver	1,500.00
Pour améliorations sur les divers squares	250.00
Pour la construction de murs en bois autour des serres à propagation	500.00
100 bancs à \$7.50	750.00
<i>Place Saint-Jacques</i>	
Pour travaux de réfection	1,000.00
Pour transformer en parc le lopin de terre rue Carrière: ancien emplacement de la pesée Saint-Denis	300.00
Total	\$8,550.00
<i>Champ-de-Mars</i>	
Réfection des escaliers	
<i>Parc Mont-Royal</i>	
Pour continuer les améliorations Ferme Fletcher	1,000.00
Pour installer un moulin à vent près des serres pour pomper l'eau	400.00
Pour nouvelles clôtures autour des jardins	400.00
Pour nouvelle boutique de forge et menuiserie	500.00
Pompe à bras pour éteindre les commencements d'incendie	200.00
Total	\$2,500.00

Bourgeois and Leber streets, be referred to the Medical Health officer for the taking of the necessary action.

—*Resolved* : That the sub-committee on regulations of public baths do meet on Saturday next at eleven o'clock a. m.; that the guardians of the baths be notified to be present; and that the sub-committee appointed to examine candidates for sanitary inspectorships do meet on the same day and at the same hour, the candidates in the meantime to be notified by the secretary to appear before them.

—*Resolved* : That the Medical Health Officer do report at next meeting as to when the new permanent infectious hospitals will be ready to receive patients.

Resolved : That the letter of Mr. J. Kennedy, re scavenging be referred to the Incineration Department.

—*Resolved* : That the secretary be instructed to write to the sub-committee on the City Hall stating the urgency of having the bacteriological laboratory prepared for work within the shortest possible delay.

—*Resolved* : That the sub-committee on printing be urged to supply the department with registers for the public baths, as soon as possible.

Adjourned.

J. I. FLYNN,
Secretary.

PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of adjourned Meeting, held the 9th of May.

Present: Ald. Robillard, chairman, Nelson, Walsh, Hébert, Proulx, Lavallée and Ricard.

—Submitted a letter from Mr. E. G. Rykert, anent the passing of automobiles in Mount-Royal Park.

Laid on the table.

And it was, in this connection,

Resolved: To ask the Superintendent of Mount-Royal Park to prepare a report indicating the places, alongside the different routes, where it would be necessary to build fences so as to prevent accidents in case horses were frightened in meeting automobiles, and to also submit an estimate of the cost of such fences.

—Submitted a letter from Mr. W. M. Hendershot, offering gravel at the rate of 95cts per load.

Laid on the table.

—After discussing the question of appropriations, it was *Resolved*: To apply for the following amounts:

PARCS AND SQUARES IN GENERAL

<i>LaFontaine Park.</i>	
To complete the embankment of lakes and level the ground	\$3,000.00
<i>Crémazie Park.</i>	
To continue work begun last year	300.00
<i>Desery Square.</i>	
For the purchase and placing of a fountain	200.00
<i>Bellerive Square.</i>	
For the building of a kiosk	250.00
<i>Gallery or St. Ann's Square.</i>	
For levelling, making pathways, sodding, etc	500.00
<i>Squares in general.</i>	
For building a shed to shelter squares benches in winter	1,500.00
For improving the different squares	250.00
For building wooden walls around the propagation green-houses	500.00
100 benches at \$7.50	750.00
<i>St. James Place.</i>	
For repair work	1,000.00
To convert into a park the piece of land, Carrière street, between the old premises upon which stood the St. Denis weighing scale	300.00
Total	\$8,550.00
<i>Champ de Mars.</i>	
For repairing stairways	
<i>Mount-Royal Park.</i>	
For continuing improvements to Fletcher's Field	1,000.00
For installing a windmill near the green-houses for pumping water	400.00
For new fences around the gardens	400.00
For new blacksmith's and joiner's shop	500.00
For hand-pump for extinguishing incipient fires	200.00
Total	\$2,500.00

Ile Sainte-Hélène

Pour établir de nouvelles routes	1,000.00
Plantation d'arbres	250.00
Nouvelle couverture à la maison du gardien Faubert.	250.00
Total	\$1,500.00

RÉCAPITULATION

Parks et squares en général	\$8,550.00
Parc Mont-Royal	2,500.00
Ile Sainte-Hélène	1,500.00
Grand total	\$12,550.00

Ajournement.
JULES CRÉPEAU,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 9 mai
(D'après les minutes du Conseil, Vol. 166, Page 85)

M. l'échevin L.-A. Lavallée, maire suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.
 Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin et Duquette.

REQUETES, ETC.

1. De M. H.-S. Holt, menaçant d'intenter une poursuite à la Ville si ne se nettoie pas la ruelle qui passe en arrière de sa propriété.
 Renvoyée à la Commission de l'Incinération.
2. De la "Mascotte A. A. A." invitant le Conseil à assister à une joute de base-ball.
3. De l'Association des Commis-Epiciers, demandant l'abolition des "timbres de commerce."
 Déposées sur le bureau.
4. De Madame veuve Jos. Brunet, remerciant le Conseil pour son envoi de condoléances.
5. Des avocats de la Ville, déclarant illégale une certaine résolution adoptée par le Conseil le 4 mai, au sujet de l'expropriation de la rue DeMontigny.
 Déposées aux archives.
6. Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DE SERRES, il est
Résolu: Que les avocats de la Ville soient priés de donner leur opinion sur la légalité de la résolution adoptée le 2 mai par le Conseil, relativement à un rapport de la Commission de Police, recommandant au trésorier de la Ville de déposer certaines sommes au fonds de bienfaisance.

RAPPORTS

7. De la Commission des Finances, soumettant le relevé préparé par le contrôleur de la Ville établissant les dépenses encourues au 1er mai.
8. De la Commission des Finances, soumettant les réponses aux questions qui lui ont été posées sur la construction des égouts de la rue Gilford et d'autres rues.
 Déposées sur le bureau.
9. De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$2,400 pour l'expropriation de la rue Saint-Timothée.
10. De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$7,000 pour payer des primes d'assurances.
11. De la Commission des Finances, demandant l'autorisation d'acquiescer le jugement intervenu dans la cause de Jenny Cohen vs la Ville.
12. De la Commission des Finances, recommandant au Conseil d'autoriser le Maire et le greffier de la Ville à signer les contrats de la vente de certaines propriétés des rues Saint-Laurent et DeMontigny.
 Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin EKERS, il est
Résolu: Que cesdits rapports soient adoptés.
13. De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$89,000 pour l'expropriation de la rue Saint-Lambert.
 Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin EKERS, il est
Résolu: Que ledit rapport soit adopté. (MM. les échevins Bumbray, Clearihue, Ames et Ricard dissidents).
14. De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$74,000 pour l'expropriation de la rue Saint-Antoine (1ère section).

St. Helen's Island.

For making new routes	1,000.00
For planting trees	250.00
For a new roof to the guardian's, Mr. Faubert's house	250.00
Total	\$1,500.00

RECAPITULATION.

Parks and squares in general	\$8,550.00
Mount-Royal Park	2,500.00
St. Helen's Island	1,500.00
Grand total	\$12,550.00

Ajourned.
JULES CRÉPEAU,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of Monthly Meeting, held the 9th May.

(According to the minutes of Council, Vol. 166, Page 85.)

Ald. L. A. Lavallée, acting mayor, in the chair.
 Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin and Duquette.

PETITIONS, ETC.

1. H. S. Holt, threatening legal proceedings against City if lane in rear of his property is not cleaned.
 Referred to Incineration Committee.
2. Mascotte A. A. A. inviting Council to attend a base-ball match.
3. Grocers' Clerks' Association, asking that trading stamps be abolished.
 Laid on the table.
4. Widow of late Jos. Brunet, thanking Council for sympathy.
5. City Attorneys declaring illegal a certain resolution of Council adopted on the 4th May re DeMontigny street expropriation.
 Filed of record.
6. On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DESERRES, it was
Resolved: That the City Attorneys be instructed to give their opinion on the legality of the resolution of Council adopted on the 2nd May inst. in connection with a report from the Police Committee to authorize the City Treasurer to remit certain monies to the benefit fund.

REPORTS.

7. From Finance Committee submitting statement of City Comptroller showing expenditure to May 1st.
8. From Finance Committee submitting answers to questions re construction of sewers in Gilford and other streets.
 Laid on the table.
9. From Finance Committee for an appropriation of \$2,400 re St. Timothée street expropriation.
10. From Finance Committee for an appropriation of \$7,000 to pay insurance premiums.
11. From Finance Committee to pay judgment in case of Jenny Cohen vs. City.
12. From Finance Committee to authorize Mayor and City Clerk to sign deeds in connection with sales of property on St. Lawrence and DeMontigny streets.
 On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. EKERS, it was
Resolved: That said reports be received and adopted.
13. From Finance Committee for an appropriation of \$89,000 in connection with St. Lawrence street expropriation.
 On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. EKERS, it was
Resolved: That the said report be received and adopted. (Ald. Bumbray, Clearihue, Ames and Ricard dissenting).
14. From Finance Committee for an appropriation of \$74,000 in connection with St. Antoine street expropriation (1st section).

15. De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$132,000 pour l'expropriation de la rue Notre-Dame Est. Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin EKERS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient adoptés. (M. l'échevin Clearihue dissident).

16. De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$14,650 pour l'expropriation de la rue Robin. Question différée.

17. De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$1,000 pour terminer la construction de l'égoût de la rue Nicolet.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

18. De la Commission de la Voirie, demandant d'amender un rapport antérieur de la Commission de la Voirie, relativement à la rue Burnett.

19. De la Commission de la Voirie, recommandant que soit adjugé à MM. J.-O. Labrecque & Cie., et à M. E. Lemire, le contrat pour la fourniture du charbon.

20. De la Commission de la Voirie, recommandant que soit adjugé à la Sicily Asphaltum Paving Co., le contrat pour la pose des blocs d'asphalte.

21. De la Commission de la Voirie, demandant l'autorisation de se charger du pavage de la rue Craig, à partir de la rue Saint-Laurent jusqu'à la rue Bleury.

22. De la Commission de la Voirie, demandant l'autorisation d'accepter à titre gratuit et sans conditions, la propriété de la rue Forsythe, à partir de la rue Davidson jusqu'aux limites Est de la Ville.

23. De la Commission de la Voirie, recommandant que soit adjugé à MM. Laurin & Leitch le contrat pour la fourniture des dalles de pierre canadiennes.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient adoptés.

24. De la Commission de la Voirie, recommandant que soit adjugé à MM. Guilbault & Proulx le contrat pour la fourniture de la pierre à bordure.

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS

Propose: Que ledit rapport soit adopté et que le contrat en question soit adjugé à MM. Guilbault & Proulx, au plus bas prix de leur soumission.

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin HEBERT, propose en

Amendement: Que le rapport qui est maintenant devant le Conseil soit amendé de façon à stipuler que la pierre requise soit taillée par des tailleurs de pierre appartenant à l'Union, avec l'entente que si les unionistes ne peuvent pas exécuter ce contrat, les non-unionistes soient chargés de l'exécuter, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Ledit amendement étant soumis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Wilson, Bumbray, Ricard, Sauvageau, Lemay, Couture, Hébert, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin et Duquette—13.

Contre: Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Chaussé, L.-A. Lapointe, Walsh, Nelson, N. Lapointe, Stearns et DeSerres—19.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La proposition principale étant soumise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Chaussé, L.-A. Lapointe, Walsh, Nelson, N. Lapointe, Stearns et DeSerres—19.

Contre: Wilson, Bumbray, Ricard, Sauvageau, Lemay, Couture, Hébert, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin et Duquette—13.

Ladite proposition est ainsi emportée et il est

Résolu: En conséquence.

25. De la Commission de la Voirie, recommandant que soit adjugé à MM. Laurin & Leitch le contrat pour la pose des pavés de pierre et des blocs de scories.

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin BASTIEN,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin AMES, appuyé par M. l'échevin TURNER, propose en

Amendement: "Que le rapport de la Commission de la Voirie maintenant devant le Conseil soit amendé par le biffement des clauses adjugeant à MM. Laurin & Leitch l'entreprise (a) pour la pose de blocs de pierre de 5 pouces sur

15. From Finance Committee for an appropriation of \$132,000 in connection with Notre-Dame street East expropriation.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. EKERS, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Clearihue dissenting).

16. From Finance Committee for an appropriation of \$14,650 in connection with Robin street expropriation. Consideration deferred.

17. From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$1,000 to complete Nicolet street sewer.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

18. From Road Committee to amend former report of Road Committee re Burnett street.

19. From Road Committee to award contract for coal to E. Lemire and J. O. Labrecque & Co.

20. From Road Committee to award contract for laying asphalt blocks to Sicily Asphaltum Paving Co.

21. From Road Committee to take over Craig street paving from St. Lawrence street to Bleury street.

22. From Road Committee to accept gratuitously and unconditionally Forsythe street from Davidson street to Eastern City limits.

23. From Road Committee to award contract for Canadian Flagstone to Messrs. Laurin & Leitch.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

24. From Road Committee to award contract for supply of curbstone to Messrs. Guilbault & Proulx.

Moved by Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. SAINT-DENIS: "That said report be adopted and that the contract therein mentioned be awarded to Messrs. Guilbault and Proulx, at the lowest prices of their tender."

Moved in amendment by Ald. COUTURE, seconded by Ald. HEBERT: "That the report now before Council be amended in such a way as to provide for the fulfilling of the contract by union stone cutters, with the understanding that in the event of their failing to fulfil the same, said contract shall be entrusted to non-union stone cutters, and that so amended said report be adopted."

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas: Wilson, Bumbray, Ricard, Sauvageau, Lemay, Couture, Hébert, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette—13.

Nays: Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Chaussé, L. A. Lapointe, Walsh, Nelson, N. Lapointe, Stearns and DeSerres—19.

So it passed in the negative.

The main motion being put the Council divided:

Yeas: Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Chaussé, L. A. Lapointe, Walsh, Nelson, N. Lapointe, Stearns and DeSerres—19.

Nays: Wilson, Bumbray, Ricard, Sauvageau, Lemay, Couture, Hébert, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette—13.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

25. From Road Committee to award contract for laying blockstone and scoria blocks to Messrs. Laurin & Leitch.

Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. BASTIEN: "That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. AMES, seconded by Ald. TURNER: "That the report of the Road Committee now before Council be amended by striking therefrom the clauses awarding, to Laurin & Leitch the contract, (a) for laying 5 inch blockstone on concrete at \$1.87 sq. yd. (b) for 4

béton à \$1.87 la verge carrée, (b) pour la pose de blocs de scorie de 4 pouces sur béton à \$1.77 la verge carrée et (c) pour la construction d'un pavage en blocs de pierre sur sable à 94c la verge, et par la substitution, au 1er et au 2ème item de clauses adjugeant à la compagnie dite "Constructing & Paving Company" l'entreprise (a) pour la pose de blocs de pierre de 5 pouces sur béton à \$1.80 la verge carrée, (b) pour la pose de blocs de scorie de 4 pouces sur béton à \$1.75 la verge carrée, et par la substitution au 3ème item d'une clause adjugeant l'entreprise pour la construction d'un pavage en blocs de pierre sur sable, à 90c la verge carrée, à la compagnie dite "Sicily Asphaltum Paving Company," et qu'ainsi amendé ledit rapport soit adopté."

Ledit amendement étant soumis aux voix, le Conseil se partage :

Pour: Vallières, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Walsh et Nelson—11.

Contre: Larivière, Robillard, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Sauvageau, N. Lapointe, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Paquin et Duquette—18.

Ledit amendement est ainsi négatif. La proposition principale étant soumise aux voix, elle est emportée par la même division renversée, et il est

Résolu: En conséquence. 26. De la Commission de la Voirie, recommandant que soit adjugé à la Commission de la Voirie, recommandant que soit confecté des pavages de pavés et d'asphalte. M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin BASTIEN,

Propose: Que ledit rapport soit adopté. M. l'échevin AMES, appuyé par M. l'échevin TURNER, propose en

Amendement: "Que le rapport de la Commission de la Voirie maintenant devant le Conseil soit amendé par le biffement de la clause adjugeant à la compagnie dite "Constructing & Paving Company" l'entreprise pour la construction d'un pavage en blocs sur sable, à \$1.25 la verge carrée, et par l'insertion, en son lieu et place, d'une clause adjugeant cette entreprise à la compagnie dite "Sicily Asphaltum Paving Company", à 95c la verge carrée, et qu'ainsi amendé ledit rapport soit adopté."

Ledit amendement, étant soumis aux voix, est remporté, et il est

Résolu: En conséquence. 27. De la Commission de la Voirie, recommandant que soit adjugé à MM. Laurin & Leitch le contrat pour la pose de la pierre à bordure, dalles de pierre, pavés de pierre ou de scories et dalles de passerelles. M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE

Propose: Que ledit rapport soit adopté. M. l'échevin AMES, appuyé par M. l'échevin TURNER, propose en

Amendement: "Que le rapport de la Commission de la Voirie maintenant devant le Conseil soit amendé par le biffement des clauses adjugeant à MM. Laurin & Leitch l'entreprise (a) pour la pose de bordure, 9 x 12, à 19c le pd. (b) pour la pose de bordure de 6 pouces, à 18c (c) pour la réfection de bordure de 6 pouces, à 15c., (d) pour la réfection de bordure de 24 pouces, à 25c., et (e) pour la pose de bordure, 4 x 5 pouces, à 13c., et par l'insertion, en leur lieu et place, d'une clause adjugeant à M. R. Beaucage l'entreprise pour la pose de bordure de 6 pouces, à 13c., la Ville devant poser elle-même les bordures des autres dimensions, et qu'ainsi amendé ledit rapport soit adopté."

Ledit amendement étant soumis aux voix, le Conseil se partage :

Pour: Vallières, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Nelson et Duquette—12.

Contre: Larivière, Robillard, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Sauvageau, N. Lapointe, Lemay, Proulx et Paquin—18.

Ledit amendement est ainsi négatif. La proposition principale, étant soumise aux voix, est emportée par la même division renversée, et il est

Résolu: En conséquence. 28. De la Commission de la Voirie, recommandant que soit amélioré l'état de la place Saint-Jacques, en face de l'École Polytechnique. Renvoyé à la Commission des Parcs et Traverses.

29. De la Commission de l'Aqueduc, recommandant que soit adjugé à certains soumissionnaires le contrat pour la fourniture du charbon.

inch scoria blocks on concrete at \$1.77 per sq. yd. (c) and for laying blockstone paving on same at 94c per sq. yd. and replacing the first and second items by clauses awarding to the Constructing and Paving Company the contract (a) for laying 5 inch blockstone on concrete at \$1.80 sq. yd. (b) for laying 4 inch scoria blocks on concrete at \$1.75 sq. yd. and replacing the third item by a clause awarding the contract for blockstone paving on sand at 90c per sq. yd. to the Sicily Asphaltum Paving Co., and that so amended said report be adopted".

Said amendment being put the Council divided:

Yeas: Vallières, St. Denis, Robertson, Clearihue, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Walsh and Nelson—11.

Nays: Larivière, Robillard, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Sauvageau, N. Lapointe, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Paquin and Duquette—18.

So it passed in the negative.

The main motion being put it was carried on the same division reversed and

Resolved: Accordingly.

26. From Road Committee to award contract for paving with blocks and asphalt to the Constructing and Paving Co. Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. BASTIEN: That said report be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. AMES, seconded by Ald. TURNER: "That the report of the Road Committee now before Council be amended by striking therefrom the clause awarding to the Constructing and Paving Co., the contract for laying block pavement on sand at \$1.25 per sq. yd. and replacing the same by a clause awarding to the Sicily Asphaltum Paving Co., this item at 95c per sq. yd., and that so amended the said report be adopted."

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

27. From Road Committee to award contract for laying curbstone, flagstone, stone or scoria blocks and flagstone crossings to Messrs. Laurin & Leitch.

Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. N. LAPOINTE: "That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. AMES, seconded by Ald. TURNER: "That the report of the Road Committee now before Council be amended by striking therefrom the clauses awarding to Laurin & Leitch the contract (a) for laying curbstone 9 x 12 at 19c ft. (b) for laying 6 inch curbstone at 18c, (c) for relaying 6 inch curbstone at 15c, (d) for relaying 24 inch curbstone at \$25c, and (e) for curbstone 4 & 5 inch at 13c and replacing the same by a clause awarding to R. Beaucage the contract for laying six inch curbstone at 13c the City to lay the other sizes of curbstone itself, and that so amended said report be adopted."

Said amendment being put the Council divided:

Yeas: Vallières, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Nelson and Duquette—12.

Nays: Larivière, Robillard, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Sauvageau, N. Lapointe, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx and Paquin—18.

So it passed in the negative.

The main motion being put, it was carried on the same division reversed and

Resolved: Accordingly.

28. From Road Committee, recommending that St. James place (facing polytechnic school) be improved.

Referred to Parks and Ferries Committee.

29. From Water Committee to award contracts for coal to certain tenderers.

Sur proposition de M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin LEVY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté et que S. H. le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à signer conséquemment cesdits contrats.

30. De la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$1,500 pour exécuter des réparations au déversoir.

Renvoyé à la Commission des Finances.

31. De la Commission des Marchés, demandant (1) un crédit de \$3,900 pour la construction de trottoirs de pierre; (2) un crédit de \$14,000 pour reconstruire les remises-débarcadères du marché aux bestiaux de l'Est.

Renvoyé à la Commission des Finances.

32. De la Commission de l'Hygiène et des Statistiques, recommandant d'autoriser M. H. Fortier à construire une écurie rue Panet, No 112.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin MARCHAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

ORDRE DU JOUR

33. L'ordre du jour étant lu pour procéder à la nomination du maire suppléant.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que M. l'échevin Sadler soit nommé maire suppléant pour le prochain terme.

M. l'échevin Sadler, maire suppléant, prend le fauteuil de la présidence.

34. L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Dagenais, relativement aux accusations portées par M. l'échevin Hébert contre M. l'échevin Vallières, devant la Législature de Québec,

M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE,

Propose: "Attendu qu'une délégation du Conseil de Ville s'est transportée à Québec pour défendre les amendements proposés à la charte de Montréal;

"Attendu que l'échevin Hébert faisait partie de cette délégation;

"Attendu qu'au cours du séjour à Québec de cette délégation, s'est produit un incident de nature à compromettre gravement le prestige des représentants de la Ville de Montréal et l'efficacité de leur mission;

"Attendu que cet incident déplorable est l'œuvre de l'échevin Hébert qui a signé et livré à l'Assemblée Législative un affidavit dénonçant le président de la Commission des Finances de la Corporation de Montréal et l'accusant d'avoir diffamé la Législature;

"Attendu que l'échevin Vallières a solennellement nié avoir tenu les propos que lui a imputés l'affidavit de l'échevin Hébert;

"Attendu que l'indignité de l'acte commis à Québec par l'échevin Hébert, et condamné sans atténuation par l'opinion publique, impose au Conseil de Ville l'obligation de protester contre une pareille manœuvre;

"Qu'il soit

Résolu: Que ce Conseil regrette profondément l'attaque dont l'échevin Vallières a été l'objet et réproouve énergiquement l'acte commis à Québec par l'échevin Hébert."

Soumis à ce propos une communication de contribuables du quartier Duvernay désapprouvant la conduite de M. l'échevin Hébert en la circonstance en question.

M. l'échevin Vallières demande le retrait de cette proposition et donne certaines raisons à l'appui de sa requête.

Et le président de l'assemblée ayant posé la question:

"Est-il permis aux échevins Dagenais et N. Lapointe de retirer leur proposition?"

Le Conseil consent à ce retrait et ladite proposition est conséquemment retirée.

Ajournement.

RENE BAUSET,
Asst.-greffier de la Ville.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 11 mai

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Paquin, Robillard, Ricard et Turner.

—Soumises les trois soumissions suivantes pour la location de l'étal 23 du marché Saint-Laurent, savoir:

John Bessner offrant	\$7.00 par semaine
J. Tenencom offrant	6.50 par semaine
H. Dugas offrant	4.50 par semaine

Résolu: Que l'étal en question soit accordé à M. John Bessner aux conditions spécifiées dans sa soumission.

—Soumises les soumissions suivantes pour la construction d'une clôture au marché à bestiaux de l'Ouest, savoir:

On motion of Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. LEVY, it was

Resolved: That said report be received and adopted, and that the Mayor and City Clerk be authorized to sign the contracts accordingly.

30. From Water Committee for an appropriation of \$1,500 to repair tail race.

Referred to Finance Committee.

31. From Market Committee for appropriations of (1) \$3,900 for stone sidewalks (2) \$14,000 to rebuild sheds at Eastern Cattle Market.

Referred to Finance Committee.

32. From Hygiene and Statistics Committee to allow H. Fortier to erect a stable at No. 112 Panet street.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. MARCHAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

ORDER OF THE DAY.

33. The order of the day being read for the appointment of the acting mayor.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That Ald. Sadler be appointed acting Mayor for the ensuing term.

Ald. Sadler, acting Mayor, then took the chair.

34. The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Dagenais, anent the charges laid against Ald. Vallières by Ald. Hébert, before the Legislature of Quebec.

Ald. DAGENAIS moved, seconded by Ald. N. LAPOINTE: "Whereas a delegation of the City Council proceeded to Quebec to support the amendments proposed to the City Charter;

"Whereas Ald. Hébert formed part of said delegation;

"Whereas an incident of such a nature as to seriously compromise the prestige of the representatives of the City of Montreal and the efficiency of their mission occurred while the said delegation were at Quebec;

"Whereas this deplorable incident was caused by Ald. Hébert, who signed and laid before the Legislative Assembly an affidavit denouncing the Chairman of the Finance Committee of the Corporation of Montreal and charging him with having slandered the Legislature;

"Whereas Ald. Vallières solemnly denied having made the statements imputed to him in Ald. Hébert's affidavit;

"Whereas the indignity of the act committed at Quebec by Ald. Hébert and condemned without extenuation by public opinion imposes upon the City Council the obligation of protesting against such a course,

"Be it

Resolved: That this Council deeply regrets the attack made against Ald. Vallières and energetically reproves the act committed at Quebec by Ald. Hébert."

In this connection submitted and read a petition from ratepayers of Duvernay ward disapproving of Ald. Hébert's conduct on said occasion.

Ald. Vallières requested that said motion be withdrawn, giving certain reasons for making said request.

And the presiding member having put the question:

"Shall Ald. Dagenais and N. Lapointe be allowed to withdraw their motion?"

The Council allowed them to do so, and said motion was accordingly withdrawn.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting, held the 11th May.

Present: Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Paquin, Robillard, Ricard and Turner.

—Submitted the three following tenders for the lease of stall 23 in St. Lawrence market, to wit:

John Bessner, offering	\$7.00 per week.
J. Tenencom, offering	\$6.50 per week.
H. Dugas, offering	\$4.50 per week.

Resolved: To grant the above stall to Mr. John Bessner, under the conditions specified in his tender.

—Received the following tenders for building a fence at Bessner aux conditions spécifiées dans sa soumission.

Théophile Sagala \$2.05 par longueur de 12 pides.
 Théophile Sagala \$2.05 par longueur de 12 pides.
 Louis Lépine, \$3.25 par longueur de 12 pides.
 Louis Casavant \$236.50 suivant le devis.

Résolu : Que les plus bas soumissionnaires étant MM. A. Chayer & Cie., que leur dite soumission soit acceptée aux conditions spécifiées.

—M. Jos. Denis, boucher locataire des étaux 32 x 33 x 34 du marché Saint-Laurent, se présente devant la Commission et demande que la permission qui lui a été refusée à la séance du 27 avril dernier, de prendre M. Cohen comme associé, lui soit accordée.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est *Résolu* : Que la résolution adoptée en date du 27 avril dernier, refusant à M. J. Denis, la permission de prendre un associé, soit rescindée, et que permission lui soit accordée de prendre M. Cohen comme associé à la condition expresse que ledit M. Denis soit seul locataire des étaux en question et que lesdits étaux ne soient jamais transférés audit M. Cohen, ou aucune autre personne que ce soit par ledit M. Denis.

—*Résolu* : Qu'un rapport soit présenté à la Commission des Finances, recommandant l'appropriation d'un crédit de \$6,100 pour l'exécution de travaux permanents dans les divers marchés.

—La Commission prend en considération les plans et devis des constructions devant être érigées au marché à bestiaux de l'Est.

Résolu : De recommander à la Commission des Finances l'appropriation du crédit nécessaires à l'exécution de ces travaux.

—*Résolu* : De prier la Commission des Incendies et de l'Éclairage de faire installer une boîte d'alarme au marché à bestiaux de l'Est.

—*Résolu* : De prier la Commission de l'Aqueduc de faire poser au moins quatre bornes-fontaines au marché à bestiaux de l'Est.

—*Résolu* : De prier la Commission de la Voirie de faire réparer la rue principale servant d'entrée au marché à bestiaux de l'Est.

—*Résolu* : Que le surintendant soit autorisé à acheter au moins 150 pides de boyau et un petit dévidoir, pour servir au lavage des trottoirs autour du marché Bonsecours, et aussi à acheter un petit jeu de boyaux pour l'arrosage des allées, au marché à bestiaux de l'Est.

Ajournement.

LEBLANC,
 Secrétaire.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'Assemblée du 11 mai

Sont présents : MM. les échevins Saint-Denis, Stearns, Walsh, Marchand, Paquin, Wilson et Chaussé.

—En ce qui regarde l'incorporation du Club Athlétique L'Étoile, le chef de police dit qu'il a fait un rapport contre cette incorporation, parce que le capitaine du district No. 3 l'a informé que des jeunes gens s'assemblent sur le trottoir en face dudit endroit, causant de l'ennui par leur bruyante conversation, et crachant sur le trottoir; qu'il n'a aucun renseignements précis sur ce club.

M. Senécal se présente devant la Commission au nom des requérants, et, en leur nom, se porte garant de leur bonne conduite et promet respect aux règlements.

Après délibération, il est *Résolu* : Que ladite incorporation soit accordée, et que rapport soit fait au Conseil à cette fin.

—Soumis à la Ville de Montréal un avis de la part de MM. Pélissier, Wilson et Saint-Pierre, contre l'octroi d'une licence de charretier à Maxime Lapointe.

—*Résolu* : De référer cette question aux avocats de la Ville pour un rapport.

—Soumis un rapport du chef de police, comportant que la somme de \$99, provenant de la vente de deux chevaux, a été versée dans le trésor de la Ville.

—La démission du No. 119 constable Cardinal, est acceptée, et, sur proposition de M. l'échevin Paquin, Jos. Albert Beaudet est nommé pour le remplacer.

—*Résolu* : Qu'un rapport soit présenté à la Commission des Finances, demandant que la somme de \$400, soit prise à même le fonds d'emprunt, pour payer les services d'un nouvel huissier à la Cour du recorder.

—Soumise une résolution de la Commission des Marchés, demandant qu'un constable soit mis en faction aux abattoirs de l'Ouest.

Résolu : En conséquence,

Théophile Sagala \$2.05 per 12 foot rail.
 A. Chayer & Cie 2.05 per 12 foot rail.
 Louis Lépine 3.25 per 12 foot rail.
 Louis Casavant, \$236.50 according to the estimate.

Resolved: That the lowest tenderers being Messrs. A. Chayer & Cie., their tender be accepted under the conditions therein specified.

—Mr. Jos. Denis, lessee of stalls 32, 33 and 34 in St. Lawrence market, came before the Committee and asked that the permission which was refused him at the meeting of the 27th of April last, to take Mr. Cohen into partnership, be acquiesced in.

On motion of Ald. Robillard, it was

Resolved: That the resolution adopted the 27th of April, last, refusing Mr. J. Denis permission to take a partner, be rescinded, and that he be allowed to take Mr. Cohen into partnership, under the express condition that said Mr. Denis be the sole lessee of the above stalls, and that the latter be never transferred to said Mr. Cohen or to any one else by said Mr. Denis.

—*Resolved*: That a report be made to the Finance Committee, recommending an appropriation of \$6,100 for the execution of permanent work in the several markets.

—The Committee took into consideration the plans and estimates for erecting certain buildings at the Eastern Cattle Market.

Resolved: To recommend to the Finance Committee, the necessary appropriation for prosecuting the above work.

—*Resolved*: To request the Fire and Light Committee to install a fire-alarm box at the Eastern Cattle Market.

—*Resolved*: To request the Water Committee to have at least four hydrants placed at the Eastern Cattle Market.

—*Resolved*: To request the Road Committee to have the principal street, used as an entrance to the Eastern Cattle Market, repaired.

—*Resolved*: That the superintendent be authorized to purchase at least 150 feet of hose and a small reel for the purpose of washing the sidewalks around Bonsecours market, and also a small set of hose for sprinkling the alleys at the Eastern Cattle Market.

Adjourned. A. LEBLANC,
 Secretary.

POLICE COMMITTEE

Report of Meeting, held the 11th May.

Present: Ald. St. Denis, chairman, Stearns, Walsh, Marchand, Paquin, Wilson and Chaussé.

—Concerning the incorporation of "Le Club Athlétique L'Étoile," the Chief of Police explained that he had reported against its incorporation, because the captain of No. 3 District had informed him that young men congregated on the sidewalk opposite said place and caused annoyance by loud talk and spitting on the sidewalk; that he had no positive information about said club.

Mr. Senécal, advocate, appeared on behalf of the petitioners who will, in future, own the place, and vouched for their good behaviour and obedience to city by-laws.

The Committee deliberated, and it was *Resolved*: That said incorporation be granted and a report made to the City Council accordingly.

—Submitted a notice to the City of Montreal from Messrs. Pélissier, Wilson & Saint-Pierre against granting a carter's licence to Maxime Lapointe.

—It was *Resolved*: That this question be referred to the City Attorneys for a report.

—Submitted the report of the Chief of Police stating that the sum of \$99.00, amount of sale of two horses, had been remitted into the City Treasury.

—The resignation of No. 119 constable Cardinal was accepted, and on motion of Ald. Paquin, Jos. Albert Beaudet was appointed in his place.

—It was *Resolved*: That a report be made to the Finance Committee asking that the sum of \$400 be taken out of the Loan Fund to pay for the services of another bailiff at the Recorders Court.

—Submitted a resolution from the Market Committee asking that a policeman do duty at the Western Abattoir.

Resolved: Accordingly.

—Soumise une résolution de la Commission des Parcs et Traverses, demandant que le parc Mont-Royal soit mis sous la protection de la police.

Le chef de police dit qu'il n'a pas, à sa disposition, un nombre suffisant d'hommes pour faire face à toutes les demandes; que la Commission des Parcs et Traverses a dernièrement vu augmenter le nombre de ses constables spéciaux, qui doit être maintenant suffisant pour répondre aux besoins du département, de sorte que cette demande est

Déposée sur le bureau.

—Soumise une lettre de M. Em.-A.-D. Dunford, se plaignant de l'allure des automobiles.

A la suggestion de M. l'échevin Stearns, il est

Résolu: Que le chef de police soit prié de voir à ce que le règlement No. 231, soit strictement mis en vigueur.

—Reçue une lettre de l'Armée du Salut se plaignant que sa mission de l'avenue DeLorimier est insuffisamment protégée par la police; que des vitres ont été brisées, et qu'elle tiendra la Ville responsable de tous dommages.

Référée au chef de police.

—M. le président fit quelques remarques au sujet de l'autorité dont son investis les caporaux, sans cependant porter de marque distinctive qui fasse remarquer les caporaux parmi leurs confrères. Afin de donner aux caporaux l'autorité qui leur convient, la Commission devrait augmenter leur soldé ou se charge de fixer elle-même le mot "Cap'l" sur leurs coiffures avec un numéro particulier.

M. l'échevin Marchand demande si les caporaux sont utiles dans le corps de police? "Ils sont des plus utiles", répond le chef, "parce qu'ils servent de frein aux lieutenants en qui je n'ai pas confiance. C'est d'ailleurs pour cette raison que la position de caporal a été établie".

Le chef porte de graves accusations contre les lieutenants, lesquelles accusations font remarquer par M. le président et par MM. les échevins de la Commission, qu'un rapport devrait être fait sur le compte de ces lieutenants. Le chef promet de ce faire aussi tôt qu'il pourra se procurer des preuves.

—Sur proposition de M. l'échevin Paquin, il est

Résolu: Que le mot "Cap'l" soit fixé sur les coiffures des caporaux et que ces coiffures soient numérotées à partir de 1 jusqu'à 28.

—Sur proposition de M. l'échevin Paquin, il est

Résolu: Que le chef de police soit prié de mettre en vigueur la section 7 du règlement 182, à l'effet d'empêcher les marchands ambulants de crier leurs marchandises dans les rues.

—Sur proposition de M. le président, il est

Résolu: Que cette Commission désire prendre note de la complaisance de la "Eastern Automobile Co", qui lui a gracieusement fourni des automobiles pour faire l'inspection des différents postes de police, et qu'elle remercie sincèrement ladite compagnie pour ses agréables offices.

Ajournement.

JOHN.-J. BARRY, *Secrétaire*.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 11 mai

Sont présents: MM. les échevins Robertson, président, Nelson, Duquette, Proulx, Walsh, Sauvageau et Dagenais.

—On remet à plus tard la prise en considération d'une requête de M. J. Hoolahan, demandant l'autorisation d'installer un engin à vapeur et une chaudière à l'angle des rues Notre-Dame et Guy.

—La Commission accède à la requête de la Commission des Finances, demandant que l'inspecteur des édifices lui prépare certains plans et certains estimés.

—MM. les échevins Duquette et Proulx sont priés d'étudier la requête qu'adresse à la Commission la veuve du pompier P. Vermette, réclamant une indemnité de \$1,000.

—La Commission prend de nouveau en considération le rapport qu'elle avait présenté au Conseil, recommandant de payer à ses héritiers légaux l'assurance de feu le pompier Enright, rapport que le Conseil avait retourné à la Commission. La Commission décide de présenter de nouveau ce rapport au Conseil en persistant dans sa conclusion.

—Une lettre de la "Fire Underwriters Association" informe le Conseil que les taux d'assurances ne peuvent pas être abaissés à présent.

Déposée aux archives.

—La "American Lighting Company" de Baltimore, (Md.) offre à la Commission des réverbères à gaz perfectionnés dans les rues de la Ville.

Le secrétaire est prié d'écrire à cette compagnie que tous les perfectionnements de l'éclairage devront porter sur l'éclairage à l'électricité.

—Accordée une demande présentée par M. A. Bélair pour ouvrir une cour à bois rue Frontenac, près de la rue Ontario.

—Submitted a resolution from the Parks and Ferries Committee, asking for police protection on Mount-Royal Park.

The Chief of Police explained that he could not spare the services of his men as the number of policemen was insufficient to supply all demands; that the Parks and Ferries had an increase of special constables appointed lately that ought to serve their purposes. So the request was laid on the table.

—The letter of Mr. Em. A. D. Durnford complaining of the speed of automobiles was submitted.

At Ald. Stearns' suggestion,

It was

Resolved: That the Chief of Police see that by-law No. 231 be strictly enforced.

—Received a letter from the Salvation Army, complaining that they were not having sufficient police protection at their new branch on DeLorimier Ave., that panes of glass had been broken, and that they would hold the City responsible for all damages.

Referred to the Chief of Police.

—The chairman spoke about the corporals having authority and no distinctive mark to show said authority over their confrères. That in order to give said corporals the authority they should have, the Committee should increase their salary or affix the word "Corp'l" on their headgear with a number.

Ald. Marchand, asked the Chief of Police if corporals in the police force were useful? "They are most useful," replied the chief, "as they check the Lieutenants in whom I have no confidence. That is why the position of Corporal was established." And then the Chief brought out serious accusations against the Lieutenants which brought forth from the chairman and Committee, the remark that these Lieutenants should be reported. The chief promised to do so as soon as proof will be had.

—On motion of Ald. Paquin,

It was

Resolved: That the word "Corp'l" be inscribed on the Corporals' headgear and that the same be numbered from 1 to 28.

—On motion of Ald. Paquin,

It was

Resolved: That the Chief of Police be instructed to enforce sec. 7 of by-law No. 182 to prevent peddlers from shouting their wares and merchandises through the streets.

On motion of the chairman,

It was

Resolved: That this Committee desires to put on record the kindness and courtesy of the Eastern Automobile Co. in providing them with automobiles to visit the various police stations, and that the sincere thanks of this Committee be tendered the said company for the courteous service thus rendered.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting held the 11th of May.

Present: Aldermen Robertson, chairman, Nelson, Duquette, Proulx, Walsh, Sauvageau, Dagenais.

—A petition from J. Hoolahan to erect a steam boiler and engine corner Guy and Notre Dame streets was left over for future consideration.

—A request from the Finance Committee to prepare the services of the Building Inspector to prepare plans and estimates, was granted.

—A petition from Mrs. P. Vermette, widow of the late fireman of that name, for an indemnity of \$1,000, was referred to aldermen Duquette and Proulx.

—The report from this Committee referred back from Council re insurance to, equal heirs of late fireman Enright was then discussed and the Committee decided to report again to Council reaffirming their former decision.

—Letter from the Fire Underwriters' Association informing Council that they cannot reduce rates of insurance at present.

Fyled of record

—The American Lighting Company of Baltimore (Md.) writes offering to place improved lamps in the City.

The secretary is instructed to inform them that any improvements in the lighting of the City will be with electric lights.

—A petition from A. Bélair, to open a firewood yard on Frontenac street near Ontario, was granted.

—MM. Doran et Chaussé font rapport que la valeur de la partie du mur mitoyen appartenant à M. Thos. Lamb et qui a servi dans les réparations exécutées au poste No 4, du square Chaboillez, est de \$23.00.

Il est ordonné d'acquitter cette réclamation.

—La M. L. H. & P. Co. informe la Commission que le contrat de l'éclairage du poste No 17 expirera le 7 juin prochain. Renvoyé au surintendant de l'éclairage avec prière de s'informer des meilleures conditions auxquelles ladite compagnie pourra fournir l'éclairage aux postes de pompiers et aux autres édifices qui sont contrôlés par la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

—L'ex-pompier L.-A. Lévesque, mis hors des cadres par le chef à cause de son grand âge, demande à être réinstallé dans la brigade.

Cette requête n'est pas prise en considération.

—MM. Blouin, Desforges & Latourelle demandent la permission de construire une couverture temporaire rue Mentana.

Accordée, à la condition que les requérants se conforment aux indications de l'inspecteur des édifices.

—Soumis le rapport suivant de l'inspecteur des édifices, concernant le ramonage des cheminées.

Montréal, 11 mai, 1904.

A M. le président et aux membres de la Commission des Incendies et de l'Éclairage,

Messieurs,
Conformément à la section 114 du règlement No 260, j'ai l'honneur de faire rapport que des permis pour le ramonage de cheminées ont été accordés à MM. Courcelles Paquette, Marsh et Henry, tant pour eux-mêmes que pour un homme de \$40, et comme ces ramoneurs se trouvent sous le contrôle et la direction exclusifs de votre Commission, je suggère humblement que les districts suivants soient assignés à chacun des licenciés :

No 1.—A M. R. Courcelles : Cette partie de la Ville comprise dans le district suivant : Fleuve Saint-Laurent, les limites Est et Nord de la Ville, les rues Amherst, Christophe Colomb, Parc LaFontaine, Amherst, Notre-Dame et Wolfe jusqu'au Fleuve Saint-Laurent.

No 2.—A M. Lambert Paquette : Cette partie de la Ville comprise dans le district suivant : Le fleuve, les rues Wolfe, Amherst, les limites Nord de la Ville, avenue Park, les rues Bleury et Saint-Pierre jusqu'au fleuve.

No 3.—A M. Alf. Marsh, cette partie de la Ville comprise dans le district suivant : rue Notre-Dame, de la rue Saint-Pierre aux limites Ouest de la Ville, les limites Nord de la Ville, l'avenue Park, les rues Bleury et Saint-Pierre à la rue Notre-Dame.

No 4.—A M. Thomas Henry, cette partie de la Ville comprise dans le district suivant : Le fleuve Saint-Laurent, les rues Saint-Pierre et Notre-Dame jusqu'aux limites Ouest de la Ville et les limites Ouest et Sud-Ouest de la Ville.

Je désire aussi recommander que les cheminées soient rasées deux fois par année, et que les ramoneurs fournissent, sur des formules préparées par l'inspecteur des édifices, des rapports détaillés hebdomadaires de l'ouvrage accompli.

Respectueusement soumis,
ALCIDÉ CHAUSSE,
Inspecteur des Édifices.

Résolu : Que ce rapport soit reçu et adopté.

—L'inspecteur des édifices soumet son rapport annuel, et la Commission ordonne son impression.

—La sous-commission chargée de voir à la réparation du toit de la station No 14 rapporte qu'elle a fait faire l'ouvrage nécessaire.

Approuvé.

A adjugé à M. L.-J.-A. Surveyer l'entreprise de peindre à la peinture d'aluminium les avertisseurs, à raison de 45 cents l'un.

—Le chef rapporte qu'à l'incendie qui s'est récemment déclaré à la maison Waldron et Drouin, son cheval, cependant bien gardé, a eu peur et a pris le mors aux dents. La bête s'est grièvement blessée et la voiture a été tellement avariée qu'on ne doit plus espérer la réparer.

Après discussion de ce cas, la Commission

Résolu : De prendre à même le fonds des dépenses casuelles, un montant de \$200 et de le remettre au chef en dédommagement des dommages qu'il a subis.

Les requisitions suivantes pour crédits supplémentaires sont alors soumises et approuvées :

Département des Incendies	\$165,729
Département du service des Alarmes	
d'Incendies	43,650
Département des Édifices	200
Ajournement.	

L.-A. D'AMOUR, Secrétaire.

—Messrs. Doran and Chaussé report that the value of portion of mitoyen wall, belonging to Thos. Lamb used when altering No. 4 station, Chaboillez square, was \$23.00. Ordered to be paid.

The M. L. H. & P. Co., informs the Committee that the contract for lighting No. 17 station will expire on the 7th of June next.

Referred to Light Superintendent who will enquire as to best rates the Company will make to light the Fire Stations and other buildings under the control of this Committee.

—Letter from ex-fireman L. A. Lévesque, discharged by the Chief on account of his being over age, asking to be reinstated.

Not entertained
—Petition from Blouin, Desforges and Latourelle for permission to erect a temporary shelter on Mentana street.

Granted, provided they conform to Building Inspector's instructions.

—Submitted and read the following report from the Building Inspector re Chimney Sweeping:

MONTREAL, May 11th, 1904.

To the Chairman and Members
of the Fire and Light Committee,
Gentlemen:—

According to Section 114 of By-Law No. 260 I beg to report that licenses for chimney sweeping have been taken by Messrs. Courcelles, Paquette, Marsh and Henry, for themselves and a man each (each license being \$5.00 each the total revenue is \$40.00) and as these sweepers are under the entire control and direction of your Committee, I would humbly suggest that the following districts be assigned to each of the licensees.

No. 1. To Mr. R. Courcelles:—That part of the City comprised in the following district:—St. Lawrence river, eastern and northern city limits, Amherst, Christophe Colomb, Park LaFontaine, Amherst, Notre Dame and Wolfe to the river St. Lawrence.

No. 2. To Mr. Lambert Paquette:—That part of the city comprised in the following district:—The river, Wolfe, Notre Dame, Amherst, Park LaFontaine, Christophe Colomb, Amherst streets, the northern limits of the city, Park Ave. Bleury, St. Peter streets to the river.

No. 3. To Mr. Alf. Marsh, that part of the city comprised in the following district:—Notre Dame street from St. Peter street to the western city limits, the northern city limits, Park Ave. Bleury and St. Peter streets to Notre Dame street.

No. 4. To Mr. Thos. Henry that part of the city comprised in the following district:—The river St. Lawrence, St. Peter and Notre Dame streets to the western city limits, the western and south western city limits.

It would also recommend that the chimneys be swept twice a year and that the sweeps be obliged to furnish weekly detailed reports of the work they have done, on forms prepared by the Inspector of Buildings.

Respectfully submitted,
ALCIDÉ CHAUSSE,
Inspector of Buildings.

Resolved : That it be received and adopted.
—The Building Inspector then presented his annual report which was ordered to be printed.

—The sub-committee having to look after the roofing of No. 14 station, reported that they had given out the work.

Action approved
—Mr. L. J. A. Surveyer was granted the contract for painting the fire alarm boxes in aluminum paint at 45 cents each.

—The Chief reported that at the recent Waldron-Drouin fire, his horse, although well secured, ran away scared by falling embers and noise. The horse was seriously injured and vehicle damaged to such an extent that it cannot profitably be repaired.

After discussing the circumstances of the case, the Committee unanimously

Resolved : That a sum of \$200 be taken out of the appropriation for contingencies be voted to the Chief to indemnify him of his loss.

The following requisitions for supplementary appropriations were then submitted and approved of :

Fire Department	\$165,729
Fire Alarm Department	43,650
Building Department	200

Adjourned.
L. A. D'AMOUR,
Secretary.

MUTATIONS DE PROPRIETES — TRANSFERS OF PROPERTIES

Quartier Ward	No d'enregistrement Registration Number	Date de l'enregistrement Date of registration	Date du Contrat Date of Deed	Vendeur Vendor	Acquéreur Purchaser	No. du Cadastre Cadastral Number	Etendue Area	Rue Street	Genre Description	Prix Price
MONTREAL-EST										
Papineau	60261	5 mai 1904	14 avril 1904	C. Bourdon	Eugène Chapleau	1223-21	2352	De Lorimier	B	4 500.00
St. Laurent	60277	7 "	5 mai "	Suc. Geo. Lulham	Ve Rd. A. E. N. Suckling	P. 111	3154	Elgin	B	1,788.15
St. Louis	60282	9 "	9 "	Nap. Deslauriens	U. & F. Pautzé	913 1 à 8	11760	Cadieux	B	39,000.00
"	60285	9 "	17 mars "	Jos. Archambault	Art. Bastien	146	1136	Sanguinet	B	5,050.00
Ste Marie	60291	9 "	25 avril "	De P. Vandal	De H. F. Lauzon	1364-44	1960	St. Roch	B	1,800.00
"	60291	9 "	9 mai "	Jos. Linner	Hy. Butler	1461-16	1687	La Fontaine	B	1,800.00
Papineau	60294	10 "	7 "	Rosalie Clermont & al.	Wm. Delorme	P. S. O. 810	1722	De Montigny	B	2,000.00
St. Louis	60295	10 "	22 avril "	James Maher	John Hy. Kennedy	380-10 & 11	5340	Sanguinet	B	13,000.00
St. Jacques	60299	11 "	3 nov. 1903	Jos Richard	John Hy. Kennedy	300	3060	Wolfe	B	1,200.00
St. Louis	60300	11 "	6 déc. 1902	Wid. Jas. Sweeney	M. J. F. Quinn	½ N. E. 829	2233	St. Hypollite	B	3,250.00
MONTREAL-OUEST										
St. Ann's	139153	5 mai 1904	29 avril 1904	Wm. Cuthbert	Alf. Beaubien	S. P. 261	3360	Magdelen	B	4,400.00
St. George	139159	6 "	4 mai "	Wid. C. A. Briggs	Sol. Levinson	1471 4	2976	Drummond	B	15,250.00
St. Ann's	139160	6 "	2 "	"The C. B. I. S. Coy"	Patk Stanford	747	2336	Montmorency	B	2,150.00
West	139163	7 "	7 "	A. D. Nelson & al	The City of Montreal	P. 63	2995	Lemoine	B	8,985.00
"	139164	7 "	2 "	L. E. G. H. Boyer	H. S. Holt & al in trust	P. 172	24 0	Notre Dame	B	30,000.00
St. Joseph	139165	7 "	5 "	E. M. McDougall & al.	Chs. Hy. Fletcher	852	2296	St. James	B	9,184.00
St. Ann's	139168	9 "	6 "	Jos. Rielle	Wid. Hon. A. W. Ogilvie	1077 & 1078	41300	William	B	Considerat.
"	139168	9 "	6 "	Est. Alp. Malette	Joseph Ward	1254 & 1255	9823	N. Dame & Barré	B	8 850.00
St. Joseph	139179	10 "	2 "	Wid. Robt Duncan	Chs. H. Fletcher	P. 850 & 855	861	St. James & c	L	4,305.00
St. Andrew	139184	10 "	25 avril "	Wid. John Bryson	Robt Whyte	1712-B	2862	Mountain	B	Considerat.
"	139181	10 "	3 mai "	De W. H. Richardson	Wm. Carrick	P. 1636-11 & 12	2596	St. Antoine	B	3,500.00
HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER										
St. Denis	106614	5 mai 1904	3 mai 1904	P. A. Beaud in	De Moise Rochon	325 174 & 175	3456	St. Hubert	L	1,050.00
St. J. Bte	106615	5 "	27 avril "	Geo. Normandin	Geo. A. Simard	15-596	2500	St. Denis	L	1 800.00
Hochelaga	106620	5 "	4 mai "	Arth. Simard	G. Demers & al	67	1008	Notre-Dame	B	2,250.00
St. Denis	106622	5 "	26 avril "	W. Girardeau	D. Perrault	339-41	2366	Laurier	L	550.00
St. Gabriel	106625	5 "	21 "	Moise Dion	Alf. Lévesque	½ S. O. 2715	2925	Chateauguay	B	1,200.00
Duvernay	106629	5 "	4 mai "	Léon Larue Jr	Delle Azélie Renaud	P. S. O. 10-4, 5 & 6	3450	Duluth	B	4,500.00
St. Denis	106666	7 "	16 avril "	P. Terrault	M. J. E. Drolet	P. N. E. 330-84	2300	Mont Royal	L	800.00
St. J. Bte	10667	7 "	3 mai "	Jos. Baile	Ve Césaire Barbe	15-238	1400	Rivard	L	1,550.00
St. Denis	106668	7 "	5 "	Frs. Berubé	U. Barthélemy	8-483	2500	Huntley	L	600.00
St. Gabriel	106677	7 "	4 "	John Leaper	De Sam. Mann	P. 3239-45	1850	Liverpool	B	1,800.00
St. J. Bte	106683	7 "	6 "	M. H. Girard	Geo. A. Simard	15 483	2375	St. Denis	B	1,000.00
Duvernay	106684	7 "	7 "	Jos. Léveillé	Adolphe Rochon	7-22	2000	Brebeuf	B	50.00
Hochelaga	106698	9 "	9 "	The M. L. & Imp. Coy	Alb. Thibault	29-1170 & 71	4180	Aylwin	L	539.20
St. Denis	106702	9 "	16 avril "	M. N. Delsile & al	S. Desjardins	30-131	2500	Darling	L	641.20
St. Gabriel	106703	9 "	7 mai "	Fran. Tucci	Dell D. Lebean	7-318	2725	St. Hubert	B	1,600.00
St. Louis	106706	10 "	9 "	Cléo. Roussin	Aurèle Parent	3006	5400	St. Patrick	B	100.00
St. Gabriel	106715	10 "	4 "	P. G. Wheatley	Wm. Hy. Wheatley	P. 3132	2146	Madeleine	B	200.00
Hochelaga	106718	10 "	30 avril "	J. U. Emond	J. Bte Chayer	106-283	2684	Francheville	B	350.00
St. J. Bte	106727	10 "	28 nov. "	Alph. Baillargeon	Ovide Pithneau	P. 6-10	1925	Laval	B	1 300.00
St. Gabriel	106735	11 "	9 mai "	L. N. Delorme	Albert Holmes	2884	5364	Centre	B	8,000.00